



Tours, le 9 mars 2022

Objet : Assemblée générale ordinaire et extraordinaire 2022

Chère adhérente, cher adhérent,

L'Assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire du Collectif Cycliste 37 aura lieu le samedi 26 mars 2022 de 9h à 12h30.

Adresse postale

16 impasse Robert Nadaud
37000 Tours

Tél. : 02 47 50 16 34

Site : www.cc37.org

Courriel : info@cc37.org

Nous sommes particulièrement heureux de vous retrouver à la **Salle du Champ Girault (8 rue Jean-Bernard Jacquemin)** pour cette assemblée générale enfin en présentiel !

Après un début d'année chargé avec un congrès national de la **Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)** qui aura été une réussite, en termes de fréquentation mais aussi comme moment d'échanges, de réflexion et de stimulation collective autour de la promotion de la "solution vélo",

Le conseil d'administration, les commissions et les bénévoles du Collectif Cycliste 37 vous présenterons **un bilan de l'année 2021 et les perspectives pour les années à venir.**

Vous trouverez ci-joint la **convocation officielle** avec l'ordre du jour et le programme de la matinée, ainsi que le **pouvoir** pour vous faire représenter, en cas d'absence, par la personne de votre choix¹.

Si l'**assemblée générale annuelle** est un moment légal et obligatoire de la vie de l'association, c'est aussi pour vous l'occasion de savoir tout ce qui a pu être fait sur l'année écoulée, d'échanger avec les salariés, le conseil d'administration et d'autres adhérents.

Cette année, tout particulièrement, le Collectif Cycliste 37 se projette vers l'avenir notamment grâce :

- Au travail effectué grâce au **DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)** permettant de vous présenter les futurs axes de développement de l'association
- Au projet d'achat de notre local du 16 impasse Robert Nadaud (présenté lors de **l'assemblée générale extraordinaire**)

¹ Seuls peuvent voter lors de l'AG les adhérents à jour de cotisation, dont l'ancienneté est supérieure à 6 mois (cf. statuts du CC37)

N'hésitez pas aussi montrer votre intérêt pour le travail des différentes **commissions** qui sont prêtes à vous accueillir en fonction de vos envies et sujets de prédilection : « Atelier d'auto-réparation/Économie circulaire », « Animations », « Vélo-école », « Aménagements » et « Balades urbaines », « Informatique », « Communication », « Finances », « Recherche de financements »...

Nous avons également besoin de vous pour **nous aider dans les domaines suivants** qui nous font défaut pour nous développer et accomplir au mieux nos missions :

- accueil et aide à l'atelier d'autoréparation,
- gestion administrative et organisation,
- accueil, convivialité et lien avec nos adhérents,
- communication interne et externe.

Aucun engagement n'est demandé. Chacun accorde le temps dont il dispose en fonction de ses envies et de ses disponibilités.

La participation au **Conseil d'administration** permet d'être actif pour toutes les décisions importantes qui sont prises pour le fonctionnement de l'association. Le CA se réunit **une fois par mois**.

Nous espérons vous voir nombreux lors de notre Assemblée générale.

Cyclistement vôtre,
L'équipe du Collectif Cycliste 37

Ps : Afin de fluidifier l'accueil, nous vous invitons à renouveler votre adhésion au Collectif Cycliste 37 avant l'assemblée générale :

- Sur notre site internet : <https://www.cc37.org/lasso/adherer/>
- A notre local directement pendant les horaires d'accueil :
 - Lundi : 17h00-20h00
 - Mardi : 14h00-17h00
 - Jeudi : 16h00-19h00
 - Samedi : 9h00-12h00